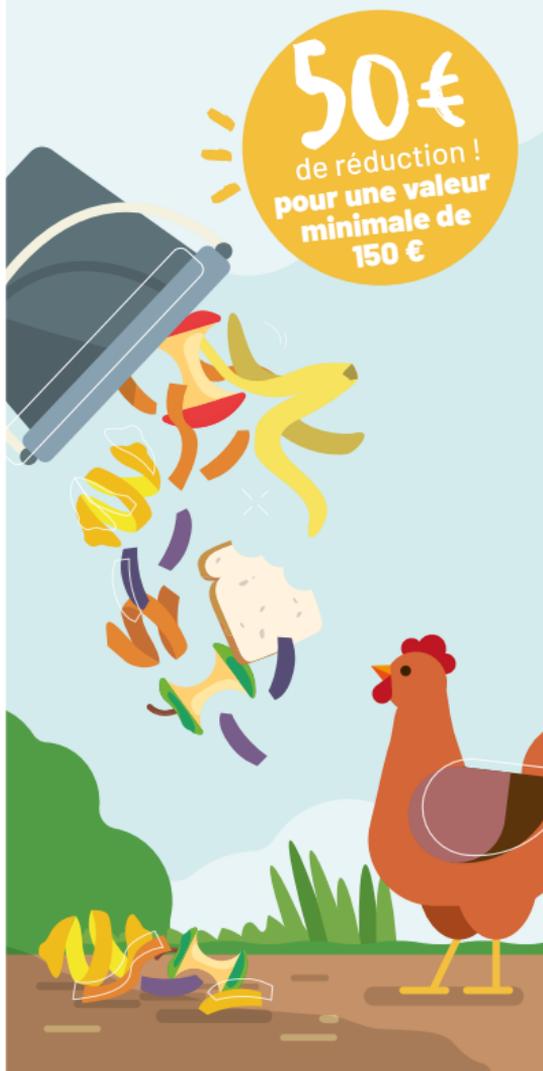


# Aide à l'achat d'un poulailler

Mode d'emploi



PLUS D'INFOS SUR  
[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)

# Avoir des poules, c'est écologique et économique

## 150 À 300 ŒUFS

frais par an et par poule  
selon l'âge et la race.

## 2 POULES

suffisent pour fournir  
en œuf une famille de  
4 personnes.

## 150 KG

de restes de repas qui ne  
finissent plus dans votre  
poubelle.

Les poules se nourrissent de déchets de cuisine (épluchures, crustacés, pain dur, coquillages...) et de céréales. Au jardin, elles se régalaient d'escargots, de limaces et d'herbe fraîche. Véritables alliées du jardinier, leurs fientes riches en azote sont à déposer au composteur pour un engrais naturel de qualité. Au quotidien, c'est aussi un vrai plaisir pour les enfants de les nourrir et de ramasser leurs oeufs !

## POUR ACCUEILLIR DES POULES DANS DE BONNES CONDITIONS IL FAUT PRÉVOIR :

- Un espace de 10 à 20 m<sup>2</sup> minimum par poule.
- Un perchoir et un abri clos, à l'ombre, où elles pourront dormir, pondre, se protéger du froid et des prédateurs.
- Deux poules minimum, ce ne sont pas des animaux solitaires.
- 1 litre d'eau propre et fraîche par jour et par poule.
- En complément des restes de repas, un apport en céréales (blé, maïs concassé).

Pour bénéficier de l'aide de 50 € de Lorient Agglomération sur l'achat de votre poulailler, constituez votre dossier de demande en suivant les instructions précisées ci-dessous (offre limitée à 1 poulailler par foyer).

## PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Copie de la facture d'achat du poulailler neuf (montant minimum de 150 €) datée de moins d'un an et réalisée dans l'enseigne de votre choix.  
Ne peuvent pas bénéficier de l'aide : poulailler d'occasion, accessoires (mangeoire, abreuvoir, grillage pour enclos), éléments séparés permettant de fabriquer soi-même un poulailler.
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Justificatif de résidence sur le territoire de Lorient Agglomération de moins de 3 mois
- Charte d'engagement complétée, datée et signée



## QUELQUES RECOMMANDATIONS

1

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre propriétaire car dans certaines communes et lotissements, l'élevage des animaux de basse-cour peut être limité voire interdit.

2

Élever une poule est un engagement au quotidien ! Comme tout animal, elle nécessite un entretien quotidien (eau, nourriture, nettoyage du poulailler...) et un relais en cas d'absence.

3

Pensez à prévenir vos voisins de leur arrivée !



# Charte d'engagement

**Cette fiche doit obligatoirement être remplie et retournée avec les pièces mentionnées dans les pages intérieures.**

Je soussigné-e (nom, prénom) .....

demeurant au (adresse) .....

atteste avoir pris connaissance de la réglementation relative à l'accueil de poules auprès de ma commune et m'engage à élever 2 poules minimum pendant au moins 3 ans dans de bonnes conditions d'hygiène et de bien-être.

Téléphone : .....

Mail : .....

Date prévue de l'installation : .....

Fait le ..... à .....

Signature :



## Faites-nous parvenir votre dossier de demande



### PAR INTERNET

en remplissant votre formulaire en ligne sur

**[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)**

*(rubrique Services / Déchets / Jardiner autrement)*



### PAR VOIE POSTALE À

Lorient Agglomération  
Direction de la prévention et  
de la valorisation des déchets

Esplanade du Péristyle  
CS 20001

56314 Lorient Cedex

## Renseignements



Tél. 02 90 74 74 65



Mail. [animation-tri@agglo-lorient.fr](mailto:animation-tri@agglo-lorient.fr)



PLUS D'INFOS SUR  
**[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)**